

## Travailleurs frontaliers : Résider en Allemagne et travailler en France dans le privé

### Si imposition du salaire en Allemagne

Imposable en Allemagne si résidant dans la zone frontalière (bande de 20 km le long du Rhin Supérieur) en Allemagne (Offenburg et Kehl incluses) et travaillant dans la zone frontalière en France (Strasbourg incluse) et qui n'est plus de 20% du temps du travail en déplacement professionnel dehors de la zone frontalière et qui retourne régulièrement au domicile le soir.

#### Finanzamt Kehl

Ludwig-Trick-Straße 1	Lun-Mer	07:30-15:30
77694 Kehl	Jeudi	07:30-17:30
Tel: 07851 864-0	Vendredi	07:30-12:00

#### >> Formulaire S2-240 si travailleur frontalier

- A remplir par le travailleur frontalier et l'employeur, à tamponner par le centre des impôts responsable lieu de résidence.
- A envoyer aux centres des impôts du lieu de résidence et du lieu de travail.
- Formulaire disponible aux centres des impôts, aux INFOBESTs ou à télécharger sur Internet.

Simulateur d'impôts en Allemagne: [www.abgabenrechner.de](http://www.abgabenrechner.de)

### Si imposition du salaire en France (si une des conditions en haut n'est pas remplie)

#### Centre des impôts des non-résidents

TSA 10010 - 10 rue du Centre -  
93160 Noisy-le-Grand Cedex - France  
Tél. : (+33) 01 57 33 83 00  
Fax : (+33) 01 57 33 82 66  
E-mail : [nonresidents@dgi.finances.gouv.fr](mailto:nonresidents@dgi.finances.gouv.fr)

- Contacter le Centre des impôts et communiquer son adresse afin de recevoir la déclaration d'impôts par poste automatiquement.
- mise en place d'une retenue à la source des impôts par l'employeur français.
- Obligation de faire une déclaration d'impôts aussi en Allemagne.

#### Assurance maladie:

Le travailleur frontalier est en général assuré dans le système d'assurance sociale du pays de travail.

- Cotisation aux caisses maladie, retraite, chômage etc. en France
- exonération CSG/ CRDS mais 4,75% déduits pour assurance maladie (à mettre en place par l'employeur). Infos auprès de l'URSAFF.

- **formulaire S1** à demander à la caisse d'assurance maladie en France.

Ce formulaire est ensuite à transmettre à une caisse d'assurance maladie publique en Allemagne pour recevoir une carte d'assuré pour l'Allemagne.

### Prestations familiales (à demander dans les deux pays!)

Faire une **demande de Kindergeld** à  
Familienkasse Offenburg  
Weingartenstrasse 3  
D-77654 Offenburg  
Allemagne

Demande d'**allocations familiales**  
CAF du Bas-Rhin  
18 rue de Berne  
F- 67092 Strasbourg  
France

Demande d'**Elterngeld (congé parental)** à  
L-Bank  
Schlossplatz 10  
D- 76131 Karlsruhe  
Allemagne